

Avis de constitution

SOCIETE « COTE D'IVOIRE MAINTENANCE ELECTRICITE ET  
CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN yopougon sur l'autoroute du nord  
après le BAE entre l'hôtel Bristol et la station Shell, Lot  
07, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE MAINTENANCE  
ELECTRICITE ET CONSTRUCTION »

Objet : -bâtiment travaux publics,  
-électricité industrielle,  
-froid,  
-énergie renouvelable,  
-innovation technologique,  
- vente plus installation de borne de recharge  
pour véhicule électrique  
-Vente de matériel de tout types  
-et pour la réalisation de l'objet social :  
-l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
-la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
-la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée  
-et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN yopougon sur l'autoroute du nord  
après le BAE entre l'hôtel Bristol et la station Shell, Lot  
07, Ilot 01

Dirigeant(s) M YAO M'BRA ALBERIC KOUASSI  
CHARLEMAGNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13153 du 10/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77735/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

